

Formation CQP « Ouvrier professionnel en pierre sèche » Grand Est 2021

Dates de la formation : Du 22 juin au 8 octobre 2021 inclus (arrêt de formation du 18 au 29 août).

Public concerné : Demandeurs et demandeuses d'emploi de la région Grand Est.

Pré requis : Personnes ayant déjà une formation et/ou de l'expérience dans la maçonnerie générale et/ou la taille de pierre et/ou les travaux paysagers.

Effectif : 6 stagiaires.

Durée en heures par stagiaire :

Total : 490 heures : Centre : 420 heures ; Entreprise : 70 heures

Lieux de formation : CFPPA Courcelles-Chaussy et certaines communes du Parc national régional de Lorraine, voyages d'étude en Luxembourg et Belgique.

Objectifs de la formation :

- Faire acquérir aux stagiaires les connaissances théoriques, pratiques et techniques nécessaires pour la construction et restauration des ouvrages en pierre sèche ;
- Former les stagiaires sur les qualités environnementales, techniques, esthétiques et patrimoniales apportées par le bâti en pierre sèche ;
- Accompagner les stagiaires dans la découverte de la filière pierre sèche et faciliter leurs rencontres avec les entreprises spécialisées ;
- Préparer les stagiaires à l'épreuve du Certificat de Qualification Professionnelle « Ouvrier professionnel en pierre sèche ».

Méthodes pédagogiques : La formation est bâtie de façon à mélanger des travaux pratiques de techniques de construction de pierres sèches sur des sites « chantiers-écoles », et des interventions générales et théoriques (géologie, qualités environnementales et écologiques, pierre sèche et patrimoine, biodiversité, dimensionnement des murs et abaque...). Une grande importance sera accordée à l'acquisition des compétences pratiques.

Rémunération et conditions :

Chaque candidat.e doit se renseigner auprès de son prescripteur afin de connaître ses possibilités de rémunération. Les stagiaires peuvent, si nécessaire, être hébergés gratuitement à l'AFPA de Metz ou dans d'autres résidences étudiantes de la région pendant la formation.

Reconnaissance en fin de formation (si le niveau est obtenu à l'épreuve) :

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Ouvrier professionnel en pierre sèche ».

Candidature : CV et lettre de motivation à envoyer avant le 15 mai 2021 à cathieoneill@abps.fr.
Les candidat(e)s doivent être orienté(e)s par les prescripteurs régionaux habilités par la région Grand Est (le Pôle Emploi, la Mission Locale ...).

Pour toute information complémentaire :

ABPS, Ecole professionnelle de la pierre sèche, L'Espinass, 4810 Ventalon en Cévennes.

Tél : 06 32 08 84 67; E-mail : cathieoneill@abps.fr; Site web : www.pierreseche.fr